

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 00442
Numéro SIREN : 419 415 617
Nom ou dénomination : MENTOR

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2018 sous le numéro de dépôt 17415

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

MENTOR

16 rue de Malzéville
54130 Dommartemont

V/REF : Mme Sylvie BURNET
N/REF : 98 B 442 / 2018-A-17415

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 17/09/2018, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale mixte en date du 28/06/2018
- AGM constatant la non approbation des comptes pour absence de majorité suffisante

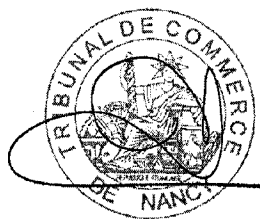
Concernant la société

MENTOR
Société par actions simplifiée
16 rue de Malzéville
54130 Dommartemont

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-17415 le 17/09/2018

R.C.S. NANCY 419 415 617 (98 B 442)

Fait à NANCY le 17/09/2018,
LE GREFFIER ASSOCIE



MENTOR

Société Par Actions Simplifiée au capital de 19 180 000.00 €

Siège social : 16 rue De Malzeville

54130 DOMMARTEMONT

419 415 617 RCS NANCY

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE EN DATE DU 28 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,

et le vingt-huit juin, à onze heures ,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale mixte annuelle au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 14 juin 2018.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Benoît MICHAUX préside la séance en qualité de président de la société.

Les associés présents constatent que Monsieur Thierry BAILLET ainsi que la Société ERNST ET YOUNG ET AUTRES, commissaires aux comptes, ont été régulièrement convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 14 juin 2018.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 13 102 551 actions sur les 19 180 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée mais ne peut valablement délibérer à la majorité de 96% des voix..

Aussi, Monsieur le président constate que les résolutions présentées au vote sur chacun des points de l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour ordinaire

- Examen du rapport de gestion du président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés,
- Quitus au président et au directeur général,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Renouvellement de mandats des commissaires aux comptes,

M 

- Nomination de commissaires aux comptes,
- Fixation de la rémunération à allouer au président à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2018,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses

Ordre du jour extraordinaire

- Proposition d'augmentation du capital social réservée aux salariés, en application des dispositions de l'article L.225-129-6 alinéa 2^{ème} du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour formalités.

n'ont pu être adoptées en l'absence de majorité suffisante.

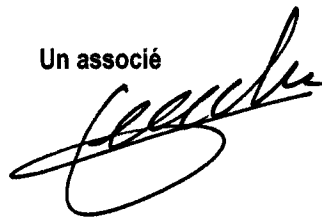
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Le président



Un associé



MENTOR

Société Par Actions Simplifiée au capital de 19 180 000.00 €

Siège social : 16 rue De Malzeville

54130 DOMMARTEMONT

419 415 617 RCS NANCY

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2018

Associé	Titres*	Voix	Mandataire	Signature
Monsieur Philippe BELLORINI 1 rue de la Chalaide NANT LE PETIT (Meuse)	2 836 PP	AGO :2 836 AGE :2 836		
Monsieur Christophe LARIVIERE 21 rue Lamartine ESSEY LES NANCY (Meurthe et Moselle)	2 836 PP	AGO :2 836 AGE :2 836		
Monsieur Benoît MICHAUX 16 rue de Malzeville DOMMARTEMONT (Meurthe et Moselle)	958 999 PP 18 215 329 US	Affectation du résultat: 19 174 328 Décision hors affectation du résultat: 958 999		
Monsieur Loïc MICHAUX 16 rue de Malzeville DOMMARTEMONT (Meurthe et Moselle)	6 071 776 NP	Affectation du résultat: 0 Décision hors affectation du résultat: 6 071 776		
Monsieur Pierre MICHAUX 16 rue de Malzeville DOMMARTEMONT (Meurthe et Moselle)	6 071 776 NP	Affectation du résultat: 0 Décision hors affectation du résultat: 6 071 776		
Monsieur Théophile MICHAUX 16 rue de Malzeville DOMMARTEMONT (Meurthe et Moselle)	6 071 777 NP	Affectation du résultat: 0 Décision hors affectation du résultat: 6 071 777		
TOTAL sur les 19 180 000 actions composant le capital social	964 671 PP 18 215 329 US 18 215 329 NP	AGO :19 180 000 AGE :19 180 000		

Le soussigné certifie exacte la feuille de présence faisant apparaître que 3 associés, présents ou représentés, totalisent actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées voix.

A la présente sont annexés : 19 174 328 pour l'affectation du résultat
13 102 551 pour les décisions autres que
l'affectation du résultat.

- pouvoirs,
- formulaires de vote par correspondance.

*PP = pleine propriété, US = usufruit, NP = nue-propriété

Le Président

